

École Française de Luanda

Compte-rendu

Objet	Réunion du Conseil d'Administration AEFL
Date	14/11/2018 – 17h30
Local	Lycée ABB salle polyvalente
Participants	Carla BANEGAS, Vladimir CAPINDISSA, Pierre DUJARDIN, Christine DE DECKER, Osvaldo INGLES DE SOUSA.
Invités :	VITTET Sébastien (COCAC), Jean-Michel BLETTERY (Proviseur), Yves PIRON (DAF), Pascal GUERINEAU (Directeur Primaire)
Excusés :	Marc ECOFFET

Item	Description / Conclusion - Action	vote
1	Revalorisation des salaires recrutés locaux / primes	
	<p>Proposition de revalorisation des salaires au 1^{er} décembre 2018 pour tous les personnels : + 10%. Cette décision est motivée par le constat de la dégradation du pouvoir d'achat des personnels. Cette augmentation est rendue possible grâce aux efforts consentis par tous.</p> <p>Revalorisation des primes des personnels administratifs : 3 agents concernés : chauffeur + 50%(prime inchangée depuis 2012), agents d'accueil et laboratoire + 12,5% (prime inchangée depuis 2016). Revalorisation de la prime de la CPE-Principale Adjointe (inchangée depuis 2008 et heures supplémentaires non comptabilisées) : +100%.</p> <p>Un nouveau point salarial sera effectué en février 2019.</p>	<p>Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0</p>
2	Réduction des frais de scolarité de 50% pour les personnels	
	<p>Concernant la décision du conseil d'administration du 28 aout 2016, libellée comme suit : « <i>réduction de 50% des frais de scolarité pour le personnel dont les frais de scolarité ne sont pas pris en compte par l'entreprise du conjoint</i> »,</p> <p>les membres du CA précisent, dans cet esprit :</p> <p>« <i>cette réduction de 50 % des frais de scolarité ne s'applique pas aux personnels dont le conjoint bénéficie d'une prise en charge ou d'une indemnité spécifique versée par son employeur (majorations familiales, aides à la scolarité, indemnités liées à la scolarisation...)</i>. »</p>	<p>Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0</p>
3	Evolution du nombre de postes de résidents	
	<p>Un point exhaustif de situation financière doit être transmis aux membres du CA avant la fin du mois de novembre 2018 pour qu'ils puissent fixer les orientations budgétaires, notamment en matière salariale.</p>	

CB

	<p>Ce point financier comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un arrêté comptable au 31/10/2018 sur le résultat du lycée (Charges et profits) • Une projection jusqu'à la fin de l'année 2018 • Une projection de trésorerie sur les 6 prochains mois (hypothèses conservatrices de facturation des frais d'écolage) » <p>L'AEFE doit en outre prochainement indiquer à l'établissement les coefficients de prise en charge des futurs résidents.</p> <p>Ces deux points, combinés à l'évolution de la situation économique en Angola et à l'augmentation mécanique du niveau de la dette et des charges de l'établissement qui en découlent, seront déterminants pour envisager l'évolution des postes de résidents au sein de l'Établissement.</p> <p>Les membres du CA attendent les propositions de la Direction concernant le nombre de postes de résidents à maintenir, le nombre de postes envisageables à la suppression et concernant les besoins pédagogiques visant à demander la création d'un poste de maître formateur en primaire.</p> <p>Les membres du CA souhaitent conserver la qualité pédagogique de l'établissement (reconnue dans la zone), tout en veillant à dégager suffisamment de marges afin de pouvoir commencer à rembourser la dette comme il s'y est engagé vis-à-vis de l'AEFE, et contenir autant que possible l'évolution des frais d'écolage.</p> <p>Une réunion de bureau sera très prochainement organisée pour traiter spécifiquement la partie financière.</p>	
4	Paiement de loyers en euros	
	Les enseignants dont le bail est pris en charge par l'établissement pourront payer leurs loyers en euros s'ils le souhaitent selon le taux de change à déterminer mensuellement.	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0
5	Fond social aide au voyage	
	<p>Réduction de 130 000 AOA pour le voyage d'une élève de terminale en Afrique du Sud.</p> <p>Plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés auprès des membres du CA et seront examinés prochainement.</p>	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0
6	Budget voyage M'BAMZA CONGO	
	Accord pour une participation des familles à 162 000 AOA et prise en charge pour 6 accompagnateurs.	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0
7	Cooptation nouveaux membres en remplacement des membres ayant quitté l'Angola	
	<p>M. Cyril CHAMPIGNY est volontaire pour rejoindre l'équipe du CA. Mme Nellyana ROLLAND est volontaire pour rejoindre l'équipe du CA. Ces deux personnes ont transmis leur candidature aux membres du CA.</p> <p>Ces deux nouveaux membres sont cooptés par le CA en remplacement de M. Florent SANJUAN et de Monsieur Sébastien BARRAL, partis à l'été 2018.</p>	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0
8	STATUTS AEFL	
	Les membres du CA proposeront à l'AGE une modification des statuts actuels de l'AEFL, avec notamment la création d'un conseil de gestion regroupant 9 membres dont l'Ambassadeur de France en Angola et son	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

CB

conseiller de coopération et d'action culturelle, les 4 membres du bureau du CA, un représentant d'entreprise française, et 2 représentants de l'administration française.

Cette instance viendra compléter le travail du conseil d'administration, ainsi que celui du conseil fiscal, afin que chaque instance participe au débat et prenne les responsabilités qui sont les siennes dans la vie de l'Etablissement.

Ces nouveaux statuts viennent consolider, s'ils sont adoptés, la nouvelle gouvernance mise en place depuis l'élection en octobre 2017 des membres actuels du CA.

Séance levée à 21h30.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Langas', with a long horizontal flourish extending to the right.

